

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2022, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE.

Le président de l'Université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2022, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE :

Monsieur VEZIEN Ludovic, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Madame HEURTEBISE Sophie, ingénieure de recherche hors classe cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, Talence.

Monsieur BEY Romain, ingénieur d'études de classe normale, Université de Bordeaux, Talence.

Madame CHAILLOUX Sandrine, assistante ingénieure, Université de Bordeaux Montaigne, Pessac.

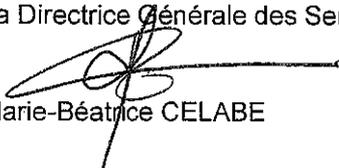
Madame DUBREL Fanny, ingénieure d'études hors classe, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame QUEULIN Béatrice, ingénieure d'études de classe normale, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées, Toulouse.

Monsieur COLLAS Raphaël, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Bordeaux, Talence.

Fait à Talence, le 19 avril 2022

La Directrice Générale des Services Adjointe,


Marie-Béatrice CELABE